



A85 DEMI-DIFFUSEUR DE RESTIGNÉ



CHARTRE D'OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





A85
DEMI-DIFFUSEUR
DE **RESTIGNÉ**

CHARTRE D'OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cette chartre sera diffusée au moyen des outils suivants :

- **site internet du projet** : téléchargement ou consultation du document via une page dédiée au développement durable
- **plaquette du projet** : un QR code renvoie vers le document en ligne, afin de le visualiser et/ou le télécharger
- **l'ensemble des supports de communication** à venir (communiqués de presse, affiches, newsletters...), qui afficheront le QR code d'accès à la charte.

SOMMAIRE

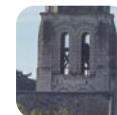
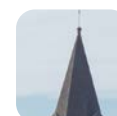
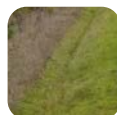
I / LE PROJET DU **DEMI-DIFFUSEUR DE RESTIGNÉ**.....page 4

II / L'ENGAGEMENT DE VINCI AUTOROUTES POUR **L'ENVIRONNEMENT ET LA SÉCURITÉ**.....page 6

III / VERS UNE CERTIFICATION **HQE™ INFRASTRUCTURES DURABLES**.....page 9

IV / LES OBJECTIFS DE **DÉVELOPPEMENT DURABLE**.....page 14

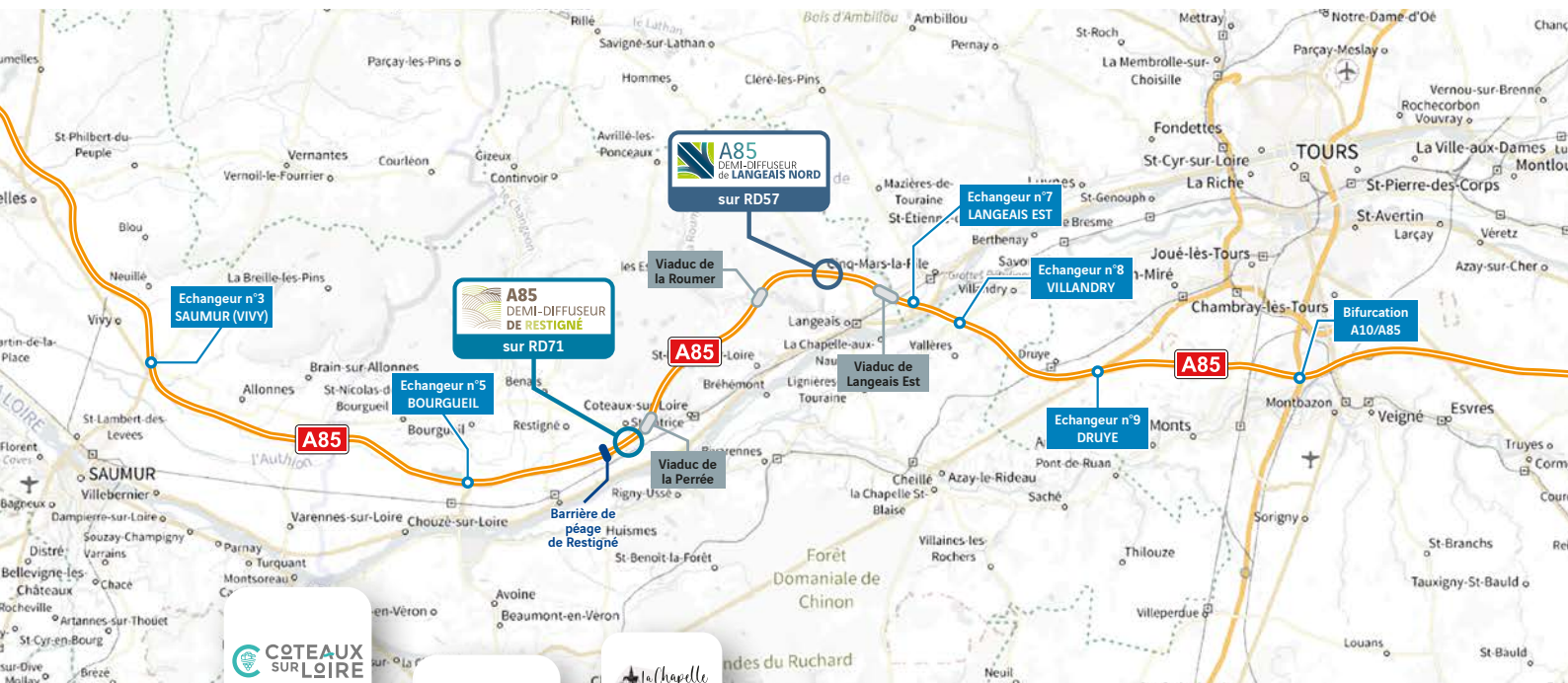
V / LES ENGAGEMENTS DE **VINCI AUTOROUTES ET SES PARTENAIRES**.....page 35



LE PROJET DU DEMI-DIFFUSEUR DE RESTIGNÉ

Dans le cadre de la seconde phase de construction de l'autoroute A85, l'État a désigné VINCI Autoroutes pour réaliser un diffuseur complet sur la commune de Restigné, à hauteur de la barrière de péage.

Au regard des besoins locaux, la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire (CCTOVAL) a fait part de son souhait d'étudier le remplacement de ce diffuseur par deux demi-diffuseurs positionnés respectivement à Restigné et à Langeais Nord.



La Préfecture d'Indre-et-Loire a mené une concertation préalable avec les collectivités locales, qui a permis de valider ce changement de projet au profit de deux demi-diffuseurs tournés vers la métropole tourangelle, un à la limite de communes entre Restigné et Coteaux-sur-Loire et un second à Langeais Nord.

Ces projets de demi-diffuseurs constituent une opportunité pour améliorer les mobilités du territoire de la Touraine. Ils s'inscrivent dans une démarche de solidarité entre les collectivités locales.



Les chiffres clés

L'aménagement consiste en la création d'un demi-diffuseur sur la commune de Coteaux-sur-Loire. Il se composera, pour les usagers de l'autoroute A85 en provenance et à destination de Tours, d'une bretelle d'entrée et d'une bretelle de sortie au niveau de la RD71. Celles-ci seront chacune équipées d'une gare de péage. Elles seront reliées entre elles par le pont qui enjambe l'A85.

Faciliter les mobilités domicile-travail


- Rapprocher l'ensemble du territoire de l'A85 et de la métropole tourangelle.
- Améliorer les mobilités entre les territoires de la Touraine.
- Fluidifier le trafic de l'axe Bourgueil-Chinon.

Appuyer l'activité économique & touristique

- Faciliter l'accès aux vignobles du Bourgueillois et à ses activités.
- Soutenir l'activité des entreprises situées au nord et à l'est du territoire.
- Conforter l'attractivité économique de l'ensemble du territoire et l'accès aux activités touristiques.


Améliorer l'accès des services de secours et de santé


- Gagner de précieuses minutes pour se rendre dans les centres hospitaliers.
- Accroître la rapidité d'intervention des véhicules de secours.


 **2 bretelles**
d'entrée et de sortie
de l'A85

 **2 communes**
Coteaux-sur-Loire
et Restigné

 **2 gares de péage**
sur les bretelles
d'entrée et de sortie

 **1 pont** à élargir,
sur la RD71,
au-dessus de l'A85

 **3 ans d'études**
et de procédures

 **2 ans de travaux**
sur l'ensemble du chantier

L'ENGAGEMENT DE VINCI AUTOROUTES POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SÉCURITÉ



VINCI Autoroutes s'est doté, en octobre 2019, d'une nouvelle feuille de route environnementale à l'horizon 2030 ayant pour vocation de prolonger et de renforcer les efforts engagés depuis de nombreuses années par l'entreprise en matière d'environnement, qui occupe une place centrale dans ses métiers.

Une action structurée autour de 3 grandes thématiques :

Changement climatique

Energie, CO₂, bâtiments,
mobilité...



Economie circulaire

Déchets,
matériaux...

Milieux naturels

Eau, écosystèmes,
Biodiversité, air...

La construction et la maintenance de l'infrastructure autoroutière génèrent des impacts sur l'environnement qu'il est possible de réduire à deux niveaux :

- Lors des phases d'études des projets, en réalisant des choix de conception qui permettent de limiter les impacts à la source, notamment grâce à la mise en place d'outils nouveaux qui éclairent ces choix ;
- Lors de la réalisation des chantiers en réduisant les impacts des entreprises qui interviennent, et qu'il faut accompagner pour réaliser les mesures, notamment par la maîtrise de leurs consommations (en eau et en énergie) et déchets.



Les **engagements et objectifs à 2030** de la nouvelle feuille de route VINCI Autoroutes concernant les chantiers sont exprimés de la manière suivante :

AMBITION ENVIRONNEMENT 2030

« Faire évoluer nos métiers, nos infrastructures et contribuer au développement de la mobilité décarbonée. »



CHANGEMENT CLIMATIQUE Agir pour le climat

VINCI Autoroutes s'engage à contribuer à la trajectoire de décarbonation fixée par l'Accord de Paris, tel que diminuer de 50 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030. Pour atteindre cet objectif, VINCI Autoroutes :

- entend faire de ses activités des terrains d'exemplarité et d'expérimentation,
- propose aux acteurs des territoires et aux utilisateurs de l'autoroute des solutions pour développer massivement, ensemble, de nouvelles formes de mobilités,
- adapte l'infrastructure pour la rendre plus résiliente face aux effets du changement climatique.



ÉCONOMIE CIRCULAIRE Favoriser l'économie circulaire

Sur l'ensemble du cycle de vie et d'usage de nos infrastructures, empruntées chaque jour par des millions d'usagers, VINCI Autoroutes s'engage à mener des stratégies de gestion durable visant un niveau de valorisation de 100 % de nos déchets liés aux activités d'exploitation et aux chantiers dont VINCI Autoroutes assure la maîtrise d'ouvrage, notamment les chantiers de revêtement de chaussées et des déchets produits par les installations commerciales et les clients sur les aires de repos et de services.



MILIEUX NATURELS Préserver les milieux naturels vers la renaturation du domaine autoroutier

La mise en œuvre progressive d'une démarche de renaturation est réalisée en concertation étroite avec les représentants environnementaux de la société civile, les institutions spécialisées, le monde scientifique et les collectivités territoriales.

- VINCI Autoroutes souhaite réduire :
- les consommations d'eau
 - l'empreinte foncière des opérations,
 - l'artificialisation des sols.

Ces actions sont assorties d'objectifs précis, fixés à l'horizon 2030. Les progrès seront mesurés de façon continue pour orienter les efforts et garantir la pleine implication de tous les collaborateurs dans la transformation durable de leurs métiers.

2019

2020

2021

2022

2023

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

Notre engagement pour la démarche SÉCURITÉ 100% CHANTIERS

Depuis le 15 mars 2012, VINCI Autoroutes a mis en place la démarche **SÉCURITÉ 100% CHANTIERS** ayant pour objectif d'atteindre le zéro accident sur ses opérations. La lutte contre tous les accidents de travail est au cœur de la politique prévention de VINCI Autoroutes.

Cette démarche se traduit par des engagements visant :

- l'implication et la responsabilisation de chacun des acteurs dans son rôle (le Maître d'ouvrage, le Maître d'œuvre, le CSPS, le contrôle sécurité extérieur, les entreprises, les sous-traitants, les prestataires, les locataires et fournisseurs),
- l'application des exigences et, si besoin les sanctions (arrêt de tâche, pénalités, exclusion...),
- la remontée et le partage de l'ensemble des événements sécurité pour améliorer la préparation des chantiers,
- le retour d'expérience et les bonnes pratiques en matière de sécurité,
- le renforcement de la présence terrain.



600
chantiers

réalisés en 2021 sur le réseau
VINCI Autoroutes



247.000
heures

consacrées à l'insertion



7%
du personnel de chantier
issus de l'insertion

Une politique volontariste pour l'insertion professionnelle

Depuis 2018, VINCI Autoroutes mène une politique volontariste auprès des acteurs locaux, pour faire de l'emploi et de l'insertion professionnelle une priorité sur ses chantiers.

L'objectif est de favoriser l'accès et le retour à l'emploi des personnes qui en sont éloignées ou qui rencontrent des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

Plusieurs actions sont mises en place pour inciter les entreprises à recourir à l'insertion :

- l'intégration de clauses d'insertion dans la plupart des marchés de prestations et de travaux
- l'accompagnement des entreprises par **VINCI Insertion Emploi (ViE)**.
- la mise en relation des entreprises avec les acteurs locaux travaillant dans le domaine de l'insertion,
- le suivi des heures d'insertion et de l'accompagnement mis en place par les entreprises pour encadrer les salariés en insertion.

VERS UNE CERTIFICATION HQE™ INFRASTRUCTURES DURABLES

1 certification

Au-delà de la démarche "Éviter, Réduire, Compenser"*; VINCI Autoroutes s'engage fortement dans la préservation de l'environnement en inscrivant de façon inédite le projet dans une certification HQE™ Infrastructures Durables (délivrée par Certivéa). Ainsi, la conduite de l'opération de création du demi-diffuseur de Restigné fait l'objet d'une demande de certification auprès de Certivéa.

Cette certification permet d'aller plus loin dans la prise en compte des enjeux de développement durable et d'appliquer des mesures concrètes qui rendent le projet plus durable et plus respectueux de l'environnement et des engagements économiques et sociétaux..

* Outil d'action publique qui vise à concilier aménagement des territoires et préservation de l'environnement.

4 engagements



Qualité de vie



Performance économique



Respect de l'environnement



Management responsable



1 gestion de projet

Cette démarche permet à l'équipe de VINCI Autoroutes de réfléchir avec l'ensemble des parties prenantes à la construction d'un projet d'infrastructure local en prenant en compte un ensemble d'enjeux de développement durable, afin de sécuriser, de suivre et d'améliorer en continu le projet, de la phase programme à la mise en service de ce demi-diffuseur.



4 engagements déclinés en 19 thématiques

Pour atteindre cet objectif, le projet répond aux 19 thématiques de développement durable qui portent sur un cadre de référence défini selon les 4 grands engagements.

 Préservation de la qualité de vie	 Respect de l'environnement	 Performance économique	 Management responsable
<ul style="list-style-type: none">  Bien vivre ensemble  Mobilité et accessibilité  Santé et confort  Paysage, patrimoine et identité  Résilience, sûreté, sécurité 	<ul style="list-style-type: none">  Énergie et climat  Nature et biodiversité  Eau  Ressources et déchets  Pollutions 	<ul style="list-style-type: none">  Économie et coût à long terme  Dynamisme et développement du territoire  Services et fonctions productives  Adaptabilité et évolutivité 	<ul style="list-style-type: none">  Conduite de projet  Gouvernance  Synergie et cohérence avec le(s) territoire(s)  Maîtrise foncière  Innovation et numérique

Notre volonté dans cette démarche de certification HQE™ Infrastructures Durables

VINCI Autoroutes souhaite inscrire le projet d'infrastructure de création du demi-diffuseur de Restigné au cœur de son **plan AMBITION ENVIRONNEMENT 2030**.

Par cette démarche et celle d'une certification HQE™ Infrastructures Durables, l'entreprise souhaite déployer un **management de projet "responsable"** qui permettra de répondre au mieux à ses objectifs environnementaux, de qualité de vie et de performance économique.

La création du demi-diffuseur de Restigné (A85) répond à une demande forte de la part des collectivités, mais aussi aux engagements pris par VINCI Autoroutes en matière d'environnement, de mobilité et de sécurité.

4 enjeux

Préserver et améliorer l'environnement



Appuyer l'activité économique et touristique



Améliorer l'accès des services de secours et de santé



Faciliter les mobilités du quotidien



Nos exigences dans cette démarche de certification HQE™ Infrastructures Durables

Une étude d'opportunité et de faisabilité technique a été menée fin 2019. Elle a permis d'identifier un ensemble d'éléments, dont une analyse territoriale des enjeux socio-économiques, environnementaux et techniques.

Cette étude a participé à l'analyse et à la hiérarchisation des **19 thématiques** de développement durable en **3 niveaux d'importance** (Prioritaire, Significatif, Secondaire), et ceci afin d'identifier les **objectifs de l'opération**.

3 niveaux d'importance



Chaque objectif est justifié par rapport aux éléments de l'analyse initiale et de l'approche thématique.

Il a été attribué un niveau d'importance pour chaque objectif au regard des caractéristiques du projet, des attentes du territoire, de l'environnement avoisinant ainsi que des valeurs et engagements de VINCI Autoroutes pour le développement durable.

Chaque objectif a été analysé, réfléchi et adapté à ce projet de demi-diffuseur.



Hiérarchisation des 19 thématiques

Afin d'identifier les objectifs de l'opération, les 19 thématiques de développement durable ont été analysées et hiérarchisées en 3 niveaux d'importance (**Prioritaire**, **Significatif**, **Secondaire**).

Préservation de la qualité de vie

- Bien vivre ensemble (Secondaire)
- Mobilité et accessibilité (Significatif)
- Santé et confort (Secondaire)
- Paysage, patrimoine et identité (Significatif)
- Résilience, sûreté, sécurité (Prioritaire)

Performance économique

- Économie et coût à long terme (Prioritaire)
- Dynamisme et développement du territoire (Significatif)
- Services et fonctions productives (Secondaire)
- Adaptabilité et évolutivité (Secondaire)

Respect de l'environnement

- Énergie et climat (Prioritaire)
- Nature et biodiversité (Significatif)
- Eau (Significatif)
- Ressources et déchets (Prioritaire)
- Pollutions (Significatif)

Management responsable

- Conduite de projet (Secondaire)
- Gouvernance (Prioritaire)
- Synergie et cohérence avec le(s) territoire(s) (Secondaire)
- Maîtrise foncière (Significatif)
- Innovation et numérique (Prioritaire)



LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Clés de lecture des **thématiques**.....page 15

♥ Préservation de la qualité de vie

1. Bien vivre ensemble.....page 16
2. Mobilité et accessibilité.....page 17
3. Santé et confort.....page 18
4. Paysage, patrimoine et identité.....page 19
5. Résilience, sureté, sécurité.....page 20

🌿 Respect de l'environnement

6. Énergie et climat.....page 21
7. Nature et biodiversité.....page 22
8. Eau.....page 23
9. Ressources et déchets.....page 24
10. Pollutions.....page 25

📈 Performance économique

11. Économie et coût à long terme.....page 26
12. Dynamisme et développement du territoire.....page 27
13. Services et fonctions productives.....page 28
14. Adaptabilité et évolutivité.....page 29

🗨️ Management responsable

15. Conduite de projet.....page 30
16. Gouvernance.....page 31
17. Synergie et cohérence avec le(s) territoire(s).....page 32
18. Maîtrise foncière.....page 33
19. Innovation et numérique.....page 34

CLÉS DE LECTURE DES THÉMATIQUES

Engagement auquel se rapporte la thématique traitée. Ces engagements sont au nombre de 4 :

- ♥ **Qualité de vie**
- 🌿 **Respect de l'environnement**
- 📈 **Performance économique**
- 🗣️ **Management responsable**

Pictogramme illustrant la signification de la thématique traitée



Niveau d'importance de la thématique traitée pour atteindre les objectifs de développement durable.

Cette hiérarchisation comprend 3 niveaux qui permettent d'évaluer l'importance de la thématique quant à la réalisation des objectifs fixés :

- ✔️ **Prioritaire**
- ✔️ **Significatif**
- ✔️ **Secondaire**



Dénomination de la thématique traitée, précédée de son positionnement dans le référentiel de la certification HQE™ Infrastructures Durables

12. **Dynamisme et développement du territoire**

Adaptation aux risques (zones littorales, tremblements de terre, intrusion, attentat) et gestion de l'information préventive et qui évite la création de zones de surveillance...

Définition et description de la thématique de développement durable traitée



Le projet est né d'une écoute et s'est tenu à l'écoute pour être co-construit en prise de décision de modification pour anticiper une bonne gestion.

Justification de la hiérarchisation présentée au regard du diagnostic du territoire et de la politique environnementale de VINCI Autoroutes

Objectifs intermédiaires dont la concrétisation permet d'atteindre l'objectif auquel ils se rattachent



Objectifs du projet, relatifs à la thématique de développement durable traitée



1. Bien vivre ensemble

Interactions sociales, accès à la culture, mixité sociale et générationnelle, cohésion et inclusion sociale, non discriminations (ex : interdiction des dispositifs anti-sdf, égalité femme-homme, genre)...

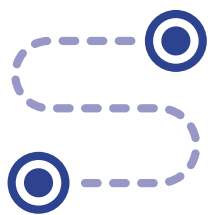
Le projet participe à l'amélioration de la qualité de vie du territoire en renforçant sa desserte pour les activités agricoles ou viticoles, et en favorisant le développement touristique souhaité par les collectivités locales. Ce projet est particulièrement attendu par les acteurs locaux.

Objectifs de Développement Durable

Sous-objectifs

Contribuer à l'équité sociale en rencontrant une diversité d'acteurs du territoire

élus entreprises
riverains
 usagers
associations
 professionnels
viticulteurs
 propriétaires fonciers
 collectivités territoriales



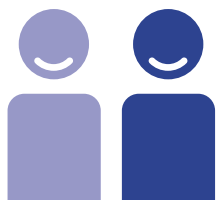
2. Mobilité et accessibilité

Connexion aux pôles et aux services structurants, accessibilité au site, aux bâtiments et aux espaces publics, modes doux et partagés, gestion des déplacements et stationnements, accès aux territoires environnants...

L'autoroute A85 constitue à ce jour un axe structurant du territoire, essentiellement utilisé pour les trajets domicile/travail. Le projet du demi-diffuseur permettra donc une meilleure accessibilité à la métropole tourangelle, notamment aux services de santé.

Objectifs de Développement Durable	Sous-objectifs
Améliorer le temps de trajet pour les trajets domicile/travail et ceux des services de secours et de santé	
Prévoir une infrastructure adaptée aux usages actuels et futurs	Maintenir les usages actuels de la RD71
	Allier les usages actuels et futurs





3. Santé et confort

Qualité sanitaire de l'air, de l'eau, des sols et des espaces, confort et ambiances des espaces, confort d'été (thermique, aéraulique, îlot de fraîcheur), confort acoustique et visuel (nuisances sonores, vibratoires et olfactives), ondes électromagnétiques, biophilie...

Cette thématique est bien cadrée par la réglementation en vigueur applicable au projet. L'implantation du projet se situant en zones agricoles, il aura peu d'effet sur les zones d'habitations à proximité. Une inquiétude relative aux nuisances acoustiques du projet (en phase travaux et phase définitive) a été exprimée lors des rencontres avec le territoire.

Objectifs de Développement Durable	Sous-objectifs
<p>Limiter les nuisances acoustiques</p>	<p>Limiter les nuisances acoustiques en phase travaux</p>
	<p>S'assurer du confort acoustique du hameau de La Grande Varenne en phase définitive</p>





4. Paysage, patrimoine et identité

Intégration paysagère, valorisation de l'identité du territoire, des éléments patrimoniaux...

La topographie du lieu d'implantation du projet est relativement contrainte, du fait du raccordement au réseau existant (optimisation foncière au plus proche du passage supérieur existant).
 Les acteurs du territoire ont remonté la volonté de mettre en valeur les caractéristiques du territoire du Bourgueillois au travers du projet (Vignes et Loire).

Objectifs de Développement Durable	Sous-objectifs
Valoriser l'identité "Vignes et Loire" du territoire	
Assurer une intégration paysagère du demi-diffuseur	en visualisant les aménagements paysager du projet en gardant une cohérence paysagère par le choix d'espèces locales



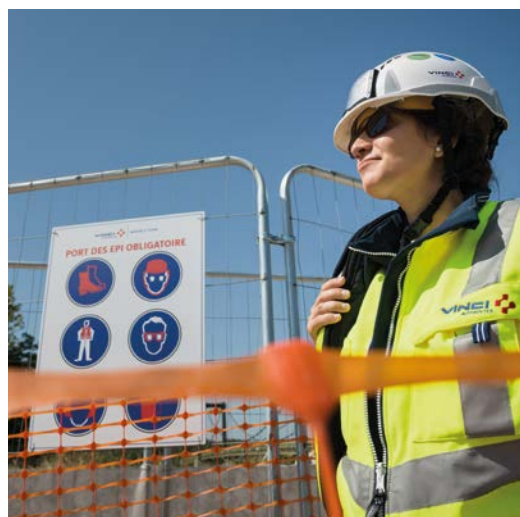


5. Résilience, sûreté, sécurité

Adaptation aux risques climatiques (ex : inondations, tempêtes, submersions pour les zones littorales, tremblement de terre), maîtrise pour l'intégrité des personnes (ex : routier, intrusion, attentat) et gestion en situation de danger, fonctionnement en mode dégradé, information préventive et éducation aux risques, sécurité passives (ex : mode de conception qui évite la création de zone dangereuse ou à risque) et actives (ex : caméra, vidéo surveillance)...

La sécurité est une priorité pour VINCI Autoroutes avec notamment l'application de la démarche Sécurité 100% chantiers sur tous les projets. La nature même du projet nécessite un haut niveau de résilience, compte tenu de l'utilisation future de l'infrastructure.

Objectifs de Développement Durable	Sous-objectifs
Maîtriser la sécurité en phase chantier	Maîtriser la sécurité pour les usagers
	Maîtriser la sécurité pour les intervenants sur chantier
Maîtriser la sécurité en phase exploitation	Maîtriser la sécurité pour les usagers
	Maîtriser la sécurité pour l'équipe d'exploitation
	Faciliter la surveillance du demi-diffuseur



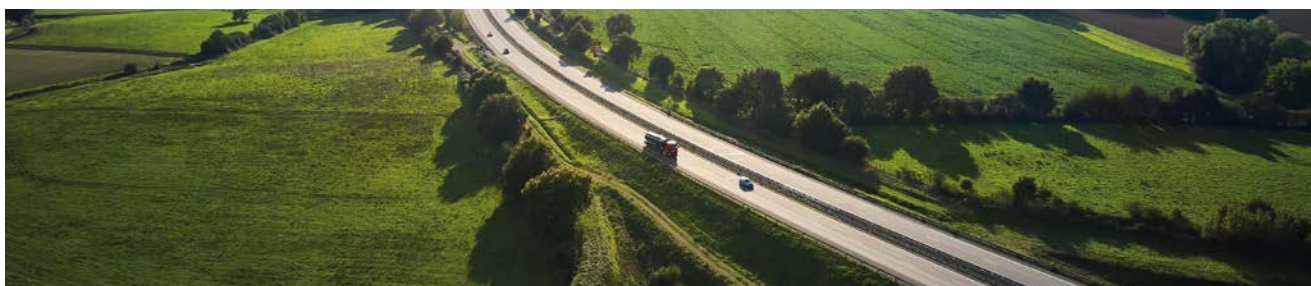


6. Énergie et climat

Production, consommation, stockage et efficacité énergétique, développement des énergies renouvelables et de récupération, "éviter, réduire et compenser" les gaz à effet de serre, sobriété énergétique, adaptation aux changements climatiques (ex : inondation, surchauffe urbaine)...

Cette thématique est en lien direct avec le plan Ambition Environnement 2030 de VINCI Autoroutes et constitue donc une priorité pour le projet.

Objectifs de Développement Durable	Sous-objectifs
Limiter les consommations d'énergie	de la base vie
	en incitant les entreprises travaux à améliorer leur éco-responsabilité
	de l'éclairage des gares de péage
Maîtriser l'impact environnemental du projet	Optimiser l'impact d'un poste représentatif du projet
	Participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre





7. Nature et biodiversité

Protection/restauration des écosystèmes locaux (biotopes), continuités/connectivité des trames (ex : trame verte et bleue), faune/flore (espèces), nature en ville (ex : espaces végétalisés, accès à la nature)...

La réglementation est très exigeante sur le sujet. La protection de la faune, de la flore et des habitats naturels constitue une priorité pour VINCI Autoroutes et fait partie intégrante de la conduite de projet (application de la démarche Éviter, Réduire, Compenser).

Objectifs de Développement Durable	Sous-objectifs
<p> limiter les impacts du projet sur les milieux naturels et les écosystèmes</p>	
<p> Préserver les espèces protégées (faune/flore)</p>	<p>Éviter / réduire l'impact sur les espèces protégées</p>
	<p>Prévoir des mesures adaptées aux espèces identifiées impactées</p>





8. Eau

Gestion du cycle de l'eau (eaux pluviales, fluviales et souterraines), économies d'eau potable, gestions des eaux usées et assainissement, réutilisation, protection des zones de captages et nappes phréatiques...

L'eau ressort comme un enjeu important dans le diagnostic du territoire. Cette thématique est en lien direct avec le plan Ambition Environnement 2030 de VINCI Autoroutes et constitue donc une priorité pour le projet.

Objectifs de Développement Durable	Sous-objectifs
S'assurer de la protection des zones de captage et du ruisseau environnant par le traitement des rejets dans le milieu naturel	
Limiter les consommations d'eau	de la base vie en phase chantier des bâtiments des gares de péage en phase définitive





9. Ressources et déchets

Prévention des déchets d'activité (ex : déconstruction, réemploi, recyclage, filière de retraitement), gestion et valorisation des terres (y compris terres polluées), choix environnemental des produits, équipements et services (consommation de matière première et production de déchets, filière de retraitement), gestion des déchets domestiques (prévention, collecte, recyclage, valorisation), économie circulaire, circuit court...

Cette thématique est en lien direct avec le plan Ambition Environnement 2030 de VINCI Autoroutes et constitue donc une priorité pour le projet.

Objectifs de Développement Durable	Sous-objectifs
Réaliser des achats éco-responsables par la Maîtrise d'Ouvrage pour la communication	
Limiter l'achat de matériel neuf pour la base vie	
Évaluer la possibilité de réemploi et de valorisation des matériaux	Terre végétale
	Autres matériaux de terrassement
	Enrobés
Gérer la traçabilité des déchets du chantier	





10. Pollutions

Diminution et maîtrise de la pollution lumineuse, atmosphérique, de l'eau, des sols, des risques sanitaires...

Suite à la réalisation du diagnostic, cette thématique ne présente pas de sensibilité particulière.

Objectifs de Développement Durable	Sous-objectifs
Maîtriser le risque de pollution de l'eau et des sols tout au long du projet	par la mise en place de moyens humains
Limitier la pollution lumineuse sur les gares de péage	par la mise en place de moyens techniques





11. Économie et coût à long terme

Coût global et optimisation des charges : partenariats, usages et exploitation...

L'étude d'opportunité et de faisabilité a démontré une piste d'optimisation du projet avec la réalisation d'un demi-diffuseur tourné vers Tours (projet co-financé par le territoire). Cependant ce principe d'aménagement complexifie l'exploitation, notamment pour la surveillance du réseau autoroutier ou encore la viabilité hivernale. Il s'agira donc de rechercher avec l'exploitant, des pistes pour faciliter l'entretien du futur demi-diffuseur par les agents routiers de l'exploitation de Vivy.

Objectifs de Développement Durable	Sous-objectifs
Assurer le financement du projet	
Optimiser les coûts d'investissement en adaptant le projet aux usages du territoire	
Adapter le projet pour faciliter l'exploitation future	





12. Dynamisme et développement du territoire

Valeur d'usage, attractivité du territoire, création d'emploi, création ou renforcement des filières et savoir-faire locaux...

Le projet est une opportunité pour le territoire, il permettra de dynamiser le tourisme (projets locaux de développement du cyclo-tourisme), de renforcer les filières agricoles et viticoles et de soutenir le développement des commerces locaux.

Objectifs de Développement Durable	Sous-objectifs
Participer à l'insertion sociale	
Accompagner le développement économique et touristique du territoire	en phases de conception et de réalisation
	après la mise en service





13. Services et fonctions productives

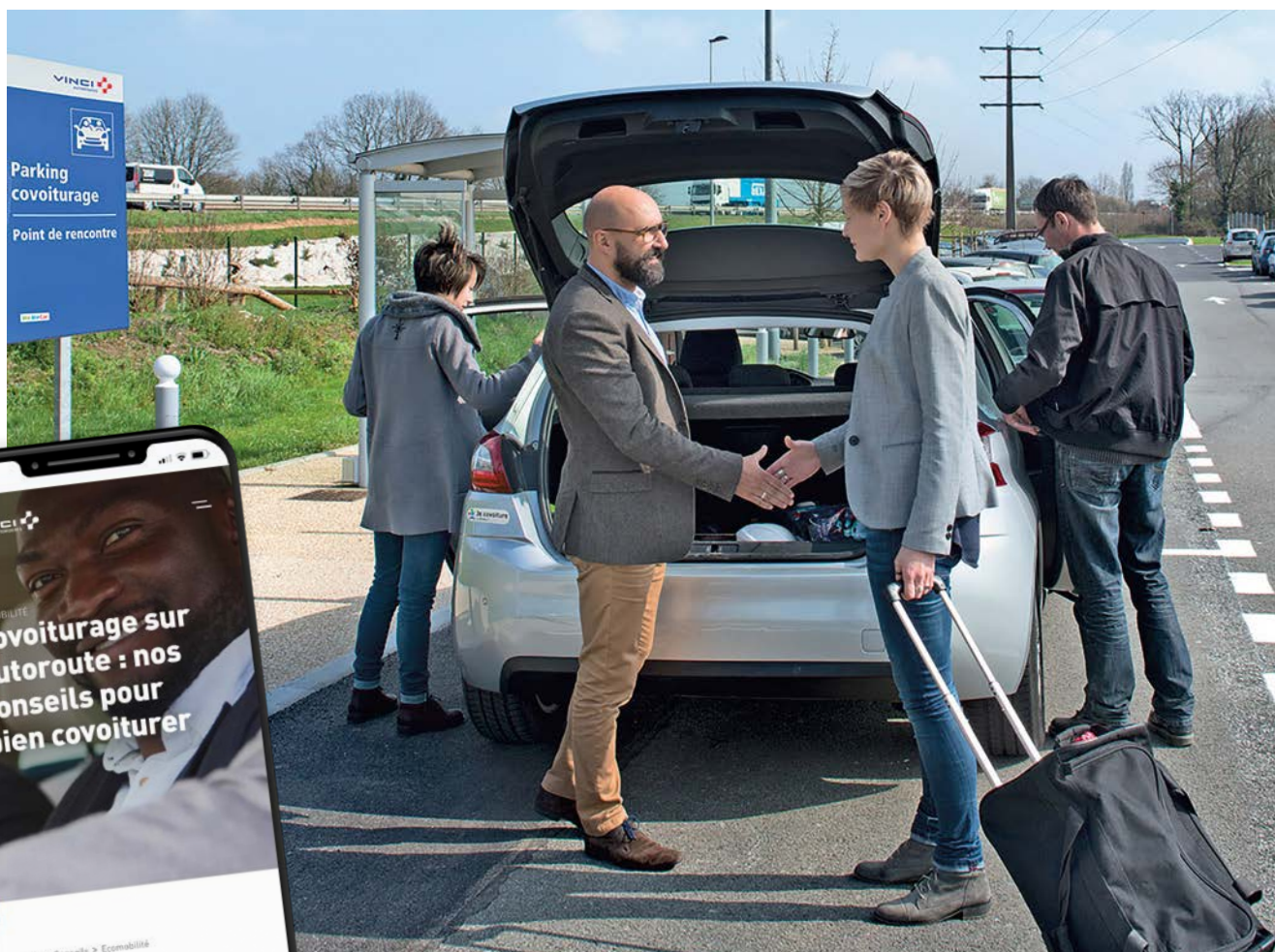
Agriculture urbaine, offre de services / Mixité fonctionnelle, approvisionnement et logistique urbaine, gestion du dernier kilomètre...

Le diagnostic ne présente pas d'enjeu particulier sur cette thématique, le territoire se situant sur un secteur périurbain/rural.

Objectifs de Développement Durable

Sous-objectifs

Participer au développement d'offre de services





14. Adaptabilité et évolutivité

Anticipation et évolution des usages et des besoins, modularité et mutabilité des espaces, évolutivité du bâti...

Le diagnostic du territoire ne révèle pas d'évolution des usages dans les 15 prochaines années.

Objectifs de Développement Durable

Rester en veille sur l'évolution des orientations d'aménagement du territoire

Sous-objectifs





15. Conduite de projet

Pilotage et évaluation continue, gestion des chantiers et réduction des nuisances, diffusion des bonnes pratiques ; appropriation des actions liées au développement durable par les usagers...

Cofiroute est certifiée ISO 9001, 14001 et 45001 dans le cadre du système de management de qualité, sécurité, environnement, et se doit de les respecter.

Objectifs de Développement Durable	Sous-objectifs
Réaliser un pilotage de projet respectant les engagements relatifs à un management de qualité, sécurité et environnement	Suivre les process ISO 9001, 45001 et 14001
	Suivre la démarche HQE™ Infrastructures Durables et le plan Ambition Environnement 2030



Brochures "ISO 9001:2015 - MODE D'EMPLOI" / "ISO 45001 - SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL" / "UNE INTRODUCTION À LA NORME ISO 14001:2015"
Source : iso.org



AMBITION ENVIRONNEMENT 2030



16. Gouvernance

Écoute des besoins et attentes et implication des parties intéressées / Co-construction du projet, acceptabilité et réduction des blocages, anticipation et facilitation des usages

Le projet est né d'une demande du territoire afin d'adapter un projet déjà prévu. VINCI Autoroutes s'est tenu à l'écoute pour étudier les besoins du territoire et les défendre auprès de l'État. Le projet a été co-construit en partenariat avec les collectivités locales, co-construction qui a abouti à une convention de co-financement.

Objectifs de Développement Durable	Sous-objectifs
Maintenir un dialogue continu avec les acteurs du territoire	Concevoir un projet adapté au territoire
	Rester à l'écoute des besoins des parties intéressées (acteurs du territoire, exploitant, riverains...)
Informers de l'avancement tout au long du projet	via le site internet
	via d'autres canaux de communication
	via des visites de chantier organisées pour le territoire





17. Synergie et cohérence avec le(s) territoire(s)

Interactions et complémentarités, intégration et interfaces avec le tissu existant, métabolisme urbain...

Le projet est très attendu par le territoire. La construction adaptée d'un demi-diffuseur est justifiée par le fonctionnement territorial des déplacements orientés très majoritairement vers l'agglomération de Tours (demande locale + étude trafic).

Le Conseil Départemental prévoit de reprendre la voirie locale attenante du demi-diffuseur compte tenu du trafic attendu : élargissement de la RD71 depuis le demi-diffuseur jusqu'à la RD35 ainsi que l'aménagement du carrefour entre la RD71 et la RD35.

Objectifs de Développement Durable	Sous-objectifs
Maintenir une bonne coordination entre maîtrises d'ouvrages	Coordonner les études et les procédures Coordonner la conception et le phasage des travaux du demi-diffuseur et la reprise des voiries locales par le CD37





18. Maîtrise foncière

Renouvellement urbain, optimisation et densité pour une utilisation économe de l'espace, compacité des formes urbaines et équilibre entre espaces bâtis et espaces libres (pleine terre)...

L'optimisation des emprises pour limiter l'impact sur le milieu naturel et humain est une priorité pour VINCI Autoroutes.

En matière de procédures foncières, les acquisitions à l'amiable constituent le moyen d'acquisition le plus intéressant pour l'ensemble des parties (vendeur et acquéreur).

Objectifs de Développement Durable	Sous-objectifs
<p>Limiter les impacts sur le foncier agricole</p>	
<p>Réduire l'impact induit par les installations provisoires de chantier</p>	
<p>Privilégier les acquisitions à l'amiable en favorisant les bonnes relations avec les propriétaires fonciers</p>	



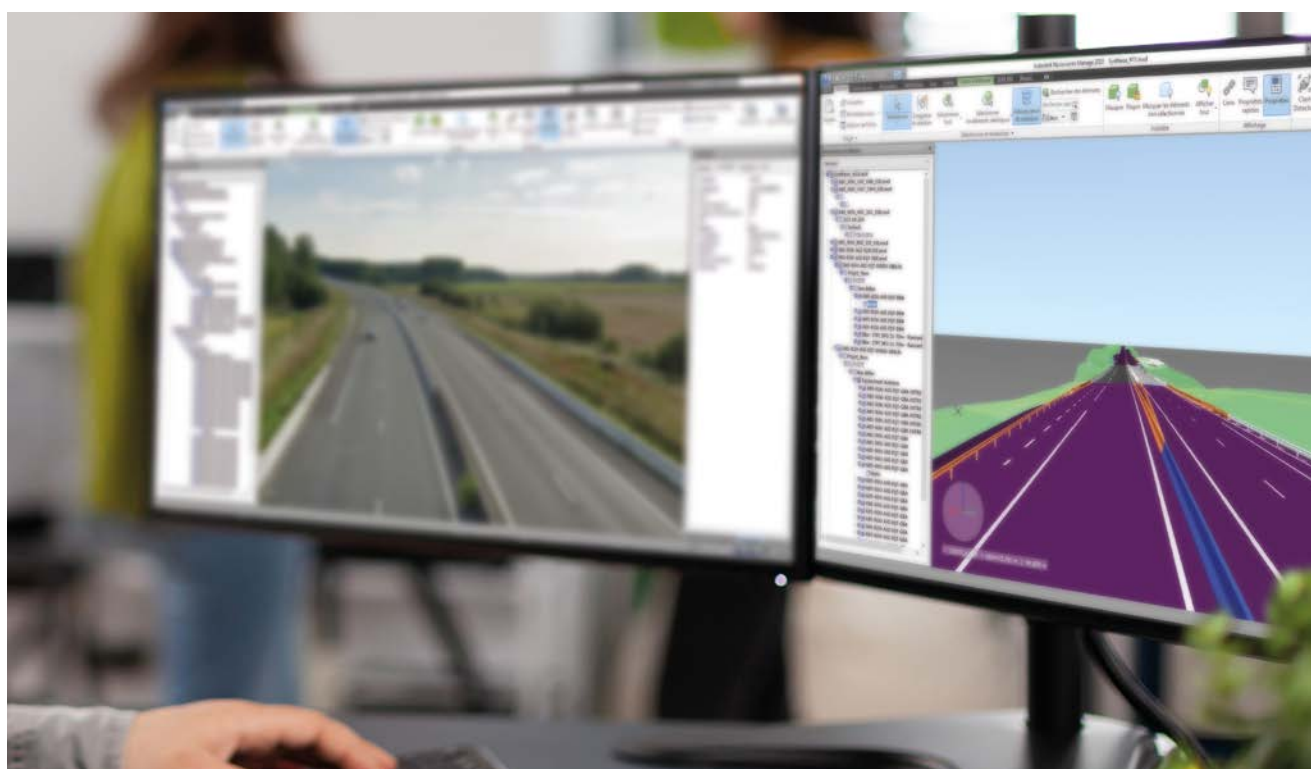


19. Innovation et numérique

Démonstrateurs, low-tech, civic-tech, gov-tech, création de nouveaux outils ou méthodes de travail, connectivité, gouvernance de la donnée, ouverture des données, City Information Modeling ...

VINCI Autoroutes déploie une politique de gestion de projet sous management BIM (Building Information Modelling), processus collaboratif basé sur une maquette numérique qui permet de gérer une infrastructure tout au long de son cycle de vie, depuis sa conception en passant par sa construction et jusqu'à son exploitation et sa maintenance. Le BIM peut être utilisé comme un outil de suivi renforcé pour certaines thématiques HQE™.

Objectifs de Développement Durable	Sous-objectifs
Mettre en œuvre le processus BIM	en phase conception
	en phase réalisation
	en phase mise en service
Réaliser le projet sous management BIM-HQE™	



LES ENGAGEMENTS DE VINCI AUTOROUTES ET SES PARTENAIRES

En inscrivant le projet d'aménagement du demi-diffuseur de Restigné dans la démarche de certification HQE™ Infrastructures Durables, VINCI Autoroutes s'engage à piloter et à réaliser ce projet sous management environnemental, en suivant le référentiel de cette certification.

En lien avec son plan AMBITION ENVIRONNEMENT 2030, cet engagement concrétise le souhait de VINCI Autoroutes de prendre part à la mobilisation globale du groupe VINCI pour la planète, en tant que maître d'ouvrage privé, au service des territoires.

La démarche de certification HQE™ Infrastructures Durables permettra au maître d'ouvrage d'aller plus loin dans la prise en compte des enjeux de développement durable et d'appliquer des mesures concrètes au cœur du management du projet, de manière à le rendre le plus utile possible au territoire tout en préservant le milieu environnemental.

Ainsi, le maître d'ouvrage s'engage à traiter l'ensemble des thématiques du référentiel HQE™ Infrastructures Durables telles que présentées dans cette charte d'objectifs, en tenant compte des enjeux du territoire, des processus de conduite de projet appliqués au sein de la Direction de la Maîtrise d'Ouvrage VINCI Autoroutes et des objectifs issus de son plan AMBITION ENVIRONNEMENT 2030.

Eric SAUNER

Directeur Opérationnel
VINCI Autoroutes réseau Cofiroute



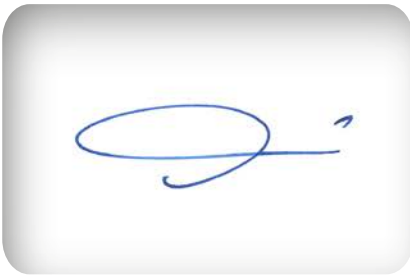
Modalités d'application de la charte

VINCI Autoroutes s'engage à piloter et à réaliser le suivi du projet du demi-diffuseur de Restigné, dans le respect des engagements pris dans la charte développement durable.

Les collectivités et les acteurs locaux s'engagent à apporter leur **soutien dans cette démarche** de certification HQE™ Infrastructures Durables.



Pour le Conseil départemental d'Indre-et-Loire



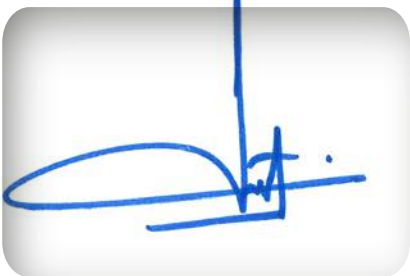
Pour la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire



Pour la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre



Pour la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire



Pour la Mairie de Langeais



Pour la Mairie de Coteaux-sur-Loire



Pour la Mairie de Restigné



Pour la Mairie de Benais



Pour la Mairie de La Chapelle-sur-Loire





A85restigne.fr

Pour nous contacter :

VINCI Autoroutes

Direction de la Maîtrise d'Ouvrage

1973 boulevard de la Défense

Bâtiment HYDRA

CS 10268

92757 NANTERRE Cedex

A85restigne@vinci-autoroutes.com